

**SCDP: AVIS D'APPEL D'OFFRES  
NATIONAL OUVERT  
N°044/AONO/DG/DTEC/SDMIM/SMI/  
CIPM-SCDP/2020 DU 03/11/2020  
RELATIF A LA FOURNITURE DES  
MATERIELS DE CHAUDRONNERIE  
POUR MISE EN CONFORMITE DE  
QUATRE (04) BACS DE STOCKAGE  
DANS LES DEPOTS SCDP DE  
BESSENGUE, MBOPPI A DOUALA,  
NSAM A YAOUNDE, BELABO ET DE  
QUATRE (04) SPHERES GPL DE  
BONABERI A DOUALA, NSAM A  
YAOUNDE, BAFOUSSAM ET DU  
CIGARE N°3 AU DEPOT SCDP DE  
MAROUA**

[Télécharger le DAO](#)

**1. Objet**

Le Directeur Général de la Société Camerounaise des Dépôts Pétroliers lance, pour le compte de cet organisme, un Appel d'Offres National Ouvert pour le compte de cet Organisme, un

Appel d'Offres National Ouvert relatif à la fourniture des matériels de chaudronnerie pour mise en conformité de quatre (04) bacs de stockage dans les dépôts SCDP de Bessengue, Mboppi à Douala, Nsam à Yaounde, Belabo et de Quatre (04) Sphères de GPL de Bonaberi à Douala, Nsam à Yaounde, Bafoussam et du Cigare N°3 au dépôt SCDP de Maroua.

## **2. Consistance des prestations**

Les matériels à fournir dans le cadre du présent Appel d'Offres sont détaillés dans le Descriptif de la Fourniture (DF) joint en annexe.

## **3. Coût prévisionnel**

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de quatre-vingt-trois millions quatre cent soixante-quinze mille francs CFA Toutes Taxes Comprises (83 475 000).

## **4. Délai de livraison**

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la fourniture est de quatre-vingt-dix (90) jours.

## **5. Allotissement**

Les Fournitures sont constituées en un (01) seul lot.

## **6. Participation et origine**

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises citoyennes de droit camerounais installées au Cameroun, justifiant des compétences dans les domaines relatifs à l'objet.

## **7. Financement**

Les Prestations, objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget d'investissement de la SCDP de l'exercice 2020 sur les lignes d'imputation budgétaire G02Q2, G0701, G01M1, G0901, G08Q1, G089Q1 G10Q1 G01P1, G07N, G0601 et G01R1.

## **8. Consultation du dossier**

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables dans les bureaux de la Cellule des Marchés (sise au-dessus du Club House de la SCDP, Tel : (+237)233 40 54 45, Poste 12060 ou +(237) 650 21 02 64, dès publication du présent Avis.

### **9. Acquisition du dossier**

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès de la Direction Générale de la SCDP/Cellule des Marchés sise au-dessus du Club House B.P : 2271 Tél (+237) 233 40 54 45, Poste 12060 ou (+237) 650 21 02 64 / Fax (+237) 233 40 47 96 dès publication du présent Avis, contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de cent mille francs ( 100 000 F) CFA payable dans le compte N° 33598800001-89 intitulé « Compte Spécial CAS-ARMP » ouvert dans les Agences BICEC des chefs-lieux de Régions et des villes de Limbe et Dschang.

### **10. Remise des offres**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels et conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres devra être déposée sous pli fermé ne comportant aucune indication sur l'identité du Soumissionnaire contre décharge au plus tard le 23/11/2020 à 13h00min, heure locale à la Cellule des Marchés (sise au-dessus du Club House de la SCDP) B.P 2271 Tél (+237) 233 40 54 45 Poste 12060 /Fax(+237) 233 40 47 96 avec la mention :

#### **« DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**

**N°044/AONO/DG/DTEC/SDMIM/SMI/CIPM-SCDP/2020 DU 03/11/2020  
RELATIF A LA FOURNITURE DES MATERIELS DE CHAUDRONNERIE POUR  
MISE EN CONFORMITE DE QUATRE (04) BACS DE STOCKAGE DANS LES  
DEPOTS SCDP DE BESSENGUE, MBOPPI A DOUALA, NSAM A YAOUNDE,  
BELABO ET DE QUATRE (04) SPHERES GPL DE BONABERI A DOUALA,  
NSAM A YAOUNDE, BAFOUSSAM ET DU CIGARE N°3 AU DEPOT SCDP DE  
MAROUA»**

**« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement. »**

### **11. Cautionnement provisoire**

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréés par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres, d'un montant d'un millions six cent mille francs (1 600 000 F) CFA.

Elle devra comporter une mention manuscrite engageant solidairement ledit établissement conformément à l'article 14 de l'Acte Uniforme OHADA révisé portant organisation des sûretés.

S'agissant des PME à capitaux et dirigeants nationaux, la caution de soumission peut être remplacée par une hypothèque légale.

### **12. Recevabilité des offres**

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

En cas de groupement d'entreprises, celui exigé dans le présent Appel d'Offres est de type solidaire. Chaque membre du groupement devra produire son dossier administratif complet. Toutefois, l'attestation de domiciliation bancaire, la caution de soumission, le reçu d'achat du DAO seront produits uniquement par le mandataire du groupement.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment

l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréé par le Ministère chargé des Finances.

### **13. Ouverture des plis**

L'ouverture des plis se fera en un seul temps et aura lieu le 23/11/2020 à 14h00min, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SCDP (sise au-dessus du Club House), en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

### **14. Critères d'évaluation**

#### **Critères éliminatoires**

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation technique. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment :

#### **– Dossier administratif**

Absence d'une pièce du dossier administratif à l'ouverture des offres ;

Document falsifié ou fausse déclaration ;

Pièce administrative non régularisée dans le délai accordé par la CIPM à cet effet.

#### **– Offre technique**

Non-obtention de 75% des critères essentiels à l'évaluation technique, soit la non-validation de 3 critères essentiels sur 4.

#### **– Offre financière**

Non-conformité des documents suivants aux modèles prescrits par le DAO :

– Cadre du Bordereau des Prix Unitaires (BPU) ;

– Devis Quantitatif et Estimatif (DQE).

Absence d'un prix unitaire quantifié.

### **Critères essentiels**

L'évaluation des offres sera binaire (oui/non) et se fera sur la base des critères suivants :

CRITERES

NOTE

Références de l'Entreprise

Oui/Non

Documentation justifiant l'origine du matériel

Oui/Non

Planning et délai de livraison des matériels

Oui/Non

Preuve de la capacité financière et d'acceptation des conditions du marché

Oui/Non

### **15. Attribution**

L'attribution du Marché se fera au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins-disante et remplissant les capacités techniques et financières requises résultant des critères dits essentiels ou de ceux éliminatoires conformément à l'article 50 al 1(a) du Décret N°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux Marchés des entreprises publiques.

### **16. Durée de validité des offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de

remise des offres.

### **17. Renseignements complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Cellule des Marchés : Téléphone (+237) 233 40 54 45 Poste 12060 ou (+237) 650 21 02 64.

Les plans, les documents techniques et toute autre information à caractère technique peuvent être obtenus au siège de la SCDP à Douala, à la Direction Technique (DTEC), Service de la Maintenance Industrielle (SMI) ; Téléphone (+237) 679 50 14 77, 679 50 15 02 ou 695 06 22 42.

DOUALA le 03 Novembre 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

[Télécharger le DAO](#)